

Formation au balisage des PR

Programme de la formation pour les collectivités

Intervenants : les responsables du balisage de la commission Sentiers de la FFRandonnée Vendée

1^{ère} journée (secteur défini en début d'année, lieu précis donné lors de la confirmation 2-3 semaines avant)

- ✓ **Matin (9h00-12h15) (rendez-vous à 8h45)**
 - Valorisation de la randonnée par le Conseil Départemental et la FFRandonnée Vendée
 - Les grandes missions de la FFRandonnée Vendée
 - Les différents types d'itinéraires pédestres et leur balisage
 - Droit des chemins et nature des voies empruntées
 - Quelques notions de lecture de carte IGN : échelle, coordonnées, légende, symboles...
 - Pourquoi baliser les PR, les différentes techniques et types de balisage et leurs avantages/inconvénients
- ✓ **Après-midi (13h30-16h45)**
 - Généralités sur le balisage
 - Balisage selon la charte de la FFRandonnée
 - Sécurité et responsabilités

2^{ème} journée (secteur défini en début d'année, lieu précis donné lors de la 1^{ère} journée)

- ✓ Horaires : de 9h à 16h (**rendez-vous à 8h45**)
- ✓ Sur le terrain : débalisage et balisage d'un tronçon en milieux urbain et rural
- ✓ **ATTENTION** : en cas de météo pluvieuse, la 2^{ème} journée est susceptible d'être reportée à une date ultérieure convenue avec l'ensemble des participants.

Informations pratiques

- ✓ Le déjeuner est à la charge du participant, y compris couverts, gobelet et assiette
 - 1er jour : salle de pique-nique mise à disposition,
 - 2^{ème} jour : pique-nique à l'extérieur
- ✓ Matériel nécessaire : juste de quoi prendre des notes, matériel de balisage prêté par le Comité
- ✓ Vêtements : adaptés aux risques de boue, peinture, pluie, vent, chaussures de randonnée
- ✓ Renseignements et en cas de problème de dernière minute :
 - **Eric Pruvot : 06 78 24 41 88**
 - Bernard Sallaud : 06 36 79 70 31

